

## Une source d'information aux multiples usages : Les Cartons comptes du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs (FNROM)

Le SAICOM a reçu il y a quelques années un fonds d'une inestimable richesse pour les généalogistes et tous les passionnés d'histoire sociale et démographique : les cartons-comptes du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs (FNROM).

ETRANGER		NOM :		Bordereau d'Affiliation	
142 FEMME		[REDACTED]		341	
804		PRÉNOMS :		DOMICILE :	
2406/412		NÉ A [REDACTED] LE 08.08.1911		[REDACTED]	
		NOM DE L'ÉPOUSE :		[REDACTED]	
		NÉE A [REDACTED] LE [REDACTED]		[REDACTED]	
JOURS	SALAIRES	CHARR. TRIMEST.	TRIMESTRE EN COURS	TOTAUX	OBSERVATIONS
			JOURS SALAIRES	JOURS SALAIRES	
NATIONALITÉ			26 3/4	4 66,75	26 3/4 4 66,75
1929-1930			versement fait en 1930		musici
1930					
			58 1 043,50		
			71 1 188,80		
			67 1 170,95	196 3 403,25	
			versement fait en 1931		
1931			60 1 100,50	60 1 100,50	
			versement fait en 1931		
1931-1932			274 4 444,00	274 4 444,00	
			versement fait en 1932		
1932-1933			225 3 223,55	229 3 242,40	
			4 18,85		
			versement fait en 1933		
1933-1934			236 3 355,80		
			15 52,50		
			25 1 29,25	278 3 537,55	
			versement fait en 1934		
En vie en 1935					

320.839  
2406/4542

Carton-comptes d'une ouvrière italienne, © SAICOM

Ce fonds est créé en 1920 par une loi visant à mettre sur pied un établissement public dépendant du Ministère de la Prévoyance sociale dans le but de redistribuer les excédents des caisses d'assistance présentant un solde positif aux caisses déficitaires.

Ces caisses naissent dès le début des années 1800. Il s'agit alors d'initiatives locales se résumant parfois à de simples collectes faisant suite à une catastrophe et qui rencontrent rapidement des problèmes dans la gestion des conséquences durables des accidents miniers.

Des caisses plus formalisées naissent entre les années 1839 et 1844 ; elles apportent secours aux ouvriers blessés ou infirmes, pensions aux mutilés et parfois même aux veuves et aux orphelins de victime d'accident du travail. L'affiliation à ces caisses reste libre jusqu'en 1911, année où l'assurance devient obligatoire pour tous les ouvriers. Par la suite, les compétences de ce fonds ne cesseront de croître : allocations aux veuves, indemnités des accidents miniers, pensions de vieillesse, allocations d'invalidité, d'incapacité de travail...

En 1924, le fonds, jusqu'ici soumis à une organisation régionaliste, se rationalise et s'unifie. Parallèlement, l'intervention de l'état se fait plus importante.

Les archives du FNROM ont dans un premier temps été destinées à la destruction lors de la reprise de celui-ci par l'INAMI. Elles ont heureusement ensuite été versées à deux institutions : l'Institut d'Histoire Ouvrière, économique et sociale (IHOES) de Seraing et le SAICOM. La première conserve les cartons-comptes ayant trait aux bassins de Liège, Namur et Charleroi, le second ceux se rapportant aux régions du Centre et du Borinage.

Les cartons comptes sont des fiches individuelles complétées pour chaque ouvrier des charbonnages, qu'il ait travaillé un jour ou plus au fond ou en surface. Les veuves ou ayant droits bénéficient parfois également d'une fiche. Celles-ci existent dès 1850 (et systématiquement à partir de 1911) et jusqu'à la fermeture des charbonnages. Elles sont classées par date de naissance puis par ordre alphabétique du titulaire.

Il s'agit de sources d'archives d'une grande fiabilité en raison notamment de l'alimentation des caisses par le patronat et l'état. Le systématisme, à partir de 1911, est également à souligner de même que l'ampleur. Ainsi, 950 000 cartons-comptes sont conservés pour le bassin minier wallon. L'intérêt statistique d'une telle source apparaît donc de manière évidente.

Beaucoup d'informations personnelles sont fournies par ces archives. À côté du (des) nom(s) et prénom(s) de l'ouvrier figurent le salaire par année, le lieu et la date de naissance, la date du mariage éventuel, ainsi que le(s) nom(s) et prénom(s) de l'épouse, ceux des ses parents. Parfois, d'autres mentions, telles que le nombre de journées de travail, le lieu, le type d'activité, la raison de la fin de carrière... sont indiqués. La fiche est clôturée en fin de carrière.

884 / 35

NOM : } [REDACTED]

Bordereau d'Affiliation

PRÉNOMS [REDACTED]

NÉ A [REDACTED] LE [REDACTED]

NOM DE L'ÉPOUSE : [REDACTED]

NÉE A [REDACTED] LE [REDACTED]

DOMICILE : [REDACTED]

REPORTS		CHARB.	TRIMESTRE EN COURS		TOTAUX		OBSERVATIONS
JOURS	SALAIRES	TRIMEST.	JOURS	SALAIRES	JOURS	SALAIRES	

Gros plan de l'en-tête d'un carton compte, © SAICOM

Ces cartons-comptes sont consultables au SAICOM moyennant la connaissance de la date de naissance de l'individu dont le carton-comptes est recherché.

884 / 35

NOM : [REDACTED]

Bordereau d'Affiliation

PRÉNOMS [REDACTED]

NÉ A [REDACTED] LE 13.10.18

NOM DE L'ÉPOUSE [REDACTED]

NÉE A [REDACTED] LE 14.7.18

DOMICILE [REDACTED]

REPORTS		CHARB.	TRIMESTRE EN COURS		TOTAUX		OBSERVATIONS
JOURS	SALAIRES	TRIMEST.	JOURS	SALAIRES	JOURS	SALAIRES	
	1926		6	3.508,85	284	11.745,30	
	1927		6	3.500,00	218	9.107,98	368
	1928		6	3.565,00	69	3.565,00	108
	1929		6	4.210,40	249	14.790,40	PORTÉ - 1927
	1927		72	4.011,60	72	4.011,60	PORTÉ - 1928
	1928		72	4.087,30	268	15.817,20	PORTÉ - 1929
	1929		73	4.083,00	73	4.083,00	1928
	1930		60	3.932,20	133	8.015,20	1929
	1931		32	1.792,80	235	13.840,90	
	1932		40	2.430,00	266	16.985,90	
	1933		11	715,00	286	16.985,90	
	1929-1930		37	2.414,00	37	2.414,00	versement fait en 1930
	1930		38	2.476,25	38	2.476,25	
	1931		240	15.075,60	278	17.551,85	versement fait en 1931
	1930		42	2.362,20	42	2.362,20	versement fait en 1930
	1931		30	1.816,40	72	4.178,60	versement fait en 1931

Voir au verso

Carton-comptes d'un ouvrier belge, © SAICOM